№ 138. — 31e Année | Le numéro 5 cent. | Vendredi 18 Juin 1915

La Sentinelle

ABONNEMENTS

SUISSE		ETRANGER	
Un an	fr. 10.80	Un an	fr. 26.—
Six mois	» 5.40	Six mois	» 13.—
Trois mois	» 2.70	Trois mois	» 6.50
Un mois	» —.90		

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES
ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA
PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES
La ligne ou son espace . . . . . 10 cent.
Réclames en troisième page . . . . . 25 »
Petites annonces
Trois insertions . . . . . 75 »

RÉDACTION (Téléphone 13.75), ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ (Téléphone 87): RUE DU PARC, 103 :-: Compte de Chèques Postaux IV B. 313.

Sous le sabre

Berne, le 17 juin 1915.

L'abdication du gouvernement suisse devant une poignée d'officiers, s'accentue de plus en plus. Un certain nombre de députés bourgeois eux-mêmes s'en aperçoivent et commencent à pousser des cris d'alarme, du moins parmi les libéraux. Parmi les radicaux, je ne voudrais pas dire qu'on ne sente pas aussi un peu le danger, mais n'est-ce pas le parti radical suisse qui gouverne, et la solidarité de parti ferme la bouche à ceux qui auraient peut-être quelque envie de l'ouvrir pour protester.

Ce n'est pas trop tôt que les bourgeois qui tiennent encore aux institutions républicaines commencent à se remuer. Espérons qu'il ne sera pas trop tard. Il y a longtemps que la gangrène s'est mise à ronger nos institutions et il y a des années que cela était visible pour qui ne voulait pas se boucher les yeux.

Il y a trois ans, lors des incidents de la Fluela, la position prise par le Conseil fédéral devant les Chambres, démontra clairement que le pouvoir civil se soumettait à la volonté de la camarilla militaire. Plus tard, lors des interpellations socialistes concernant la discipline et le surmenage de la troupe on sentit plus encore l'abdication complète du pouvoir civil devant le pouvoir militaire. Les faits les plus évidents et les plus révoltants furent niés. M. Hoffmann, chef du département militaire, apparut ce qu'il avait été déjà lors de la Fluela, un simple instrument ou plutôt, un fidèle domestique de quelques galonnés. Il tressa des louanges aux fautifs et remplaça les arguments par des flagorneries et par des finasseries d'avocat.

Aujourd'hui, nous retrouvons ce même Hoffmann à la tête du département politique chargé de la censure. C'est lui qui a répondu aux attaques dirigées contre cette institution et en face des graves problèmes qu'elle soulève, nous avons retrouvé le même cerveau étroit, la même volonté entêtée de ne pas tenir compte des sentiments démocratiques du peuple suisse, les mêmes flagorneries, et surtout nous avons retrouvé cette même façon respectueuse et soumise. d'admettre les prétentions et la manière de faire des chefs militaires. Le pouvoir civil se soumet et obéit lorsqu'il s'agit de la liberté de la presse, comme il s'est soumis et comme il a obéi lors des événements antérieurs que nous venons de rappeler. Un gouvernement qui a une fois abdiqué devant un pouvoir irresponsable ne saurait retrouver plus tard son indépendance, car une première abdication fortifie ceux auxquels il a cédé, diminue d'autant sa force et prépare les abdications ultérieures. Il y a des années déjà, aux premières apparitions du mal, il aurait fallu porter le fer dans la plaie. Maintenant, c'est plus difficile et en réalité nous sommes à l'heure qu'il est gouvernés non pas par un gouvernement démocratique, mais par une coterie militaire d'inspiration monarchique.

C. NAINE.

ANASTASIE

Sous le titre de «L'invasion des barbares», MM. Payot et Cie, éditeurs de «J'accuse», ont publié récemment un livre où M. A. Masson, avec une clarté, une précision et une vie extraordinaires, fait un récit par ordre chronologique de tous les événements de la guerre mondiale, au jour le jour, depuis le 1er août 1914 et qui est l'une des publications les plus intéressantes que la guerre ait inspirées.

Ce livre vient d'être, lui aussi victime de la censure, dont les ciseaux ont supprimé la suggestive préface qui, sous le titre: «Deux mots d'histoire», remplissait les pages 5 à 10. C'est, sauf erreur, la première fois en Suisse que la censure s'exerce sur le livre. C'est une date aussi.

* * *

Pour avoir reproduit un article du «Journal des Débats» relatif aux relations matrimoniales du kronprinz, la «Feuille d'Avis» de La Chaux-de-Fonds a reçu à son tour l'«Avertissement» d'avoir à ne plus encourir les admonestations de la censure, faute de quoi....

* * *

La «Suisse libérale», elle aussi, a reçu l'«Avertissement» de la Chancellerie fédérale. Son crime à elle, est le même que celui dont la «Feuille d'Avis» s'est rendue coupable, à savoir de s'être immiscée — en reproduisant le journal français auteur de l'entrefilet — dans les différends matrimoniaux du kronprinz.

La «Suisse libérale» ayant vertement commenté le message du chancelier de la Confédération, ajoute ce qui suit, sous la signature de son rédacteur en chef, M. Duplain.

«Puisqu'on nous y provoque, nous révélerons un petit fait plus éloquent que les réflexions que nous pourrions ajouter.

«Au lendemain du jour où notre collaborateur Robert Vaucher révéla — pour la première fois en Suisse — l'ordre du jour du général von Stenger qui enjoignait aux troupes allemandes de ne plus faire de prisonniers, la Légation d'Allemagne à Berne adressa aux journaux un démenti qui *nous fut transmis par le bureau de presse de l'Etat-major fédéral, avec ordre de publier.* On s'étonna chez nous, et à bon droit, de cette unique complaisance.

«*Ce n'était pas une complaisance. Nous avons la preuve — et on ne nous démentira pas — que c'est le bureau de presse de l'Etat-major qui, de lui-même, offrit à la Légation d'Allemagne de lui rendre ce petit service.*»

* * *

Le «National suisse» et «La Suisse» viennent de recevoir à leur tour un «avertissement» du Conseil fédéral pour avoir reproduit un poème de l'écrivain national suisse, défunt, Albert Richard, dédié à Guillaume Ier. «C'est là, dit la Chancellerie fédérale, une faute grave de nature à compromettre les bonnes relations de notre pays avec un Etat voisin.»

Et le poème date de 1870!!

A quand le tour de «La Sentinelle»?

* * *

Le «Genevois» commente en ces termes le débat qui s'est engagé au Conseil national sur la censure :

«Ce qui nous importe plus que tout, c'est la liberté. Ni le péril de la guerre, ni les ennuis possibles d'ordre économique ne sauraient rien peser dans l'un des plateaux de la balance si, dans l'autre, il y a la liberté démocratique. Pour que tout notre souci aille à la sauvegarde de la Suisse, comme nous en adjure M. le conseiller fédéral Hoffmann, il faut qu'il y ait une Suisse; or il n'y a de Suisse que par la liberté. Le jour où les organes de l'opinion, c'est-à-dire les journaux, seraient muselés dans notre pays, on pourrait écrire «Finis Helvetiae». Nous ne voulons jamais pouvoir lire ces mots comme l'expression d'un fait accompli; nous voulons donc demeurer libres. Voilà notre dernier mot.»

* * *

Au dernier moment, nous apprenons que l'«Express» de Neuchâtel, vient à son tour de recevoir un avertissement de la Chancellerie fédérale pour avoir reproduit après le «National Suisse», le fameux sonnet, écrit en 1870 par Albert Richard contre l'empereur Guillaume Ier.

« Sans examiner, dit cet avis de la Chan» cellerie fédérale, si ce poëme injurieux da» te réellement de 1870, nous constatons que » la publication qui en est faite aujourd'hui » est manifestement dirigée contre le chef » d'un Etat voisin. Cette publication est ain» si une faute grave, de nature à compro» mettre nos bonnes relations avec cet Etat » voisin.»

On apprend, d'autre part, qu'une instruction est ouverte par le tribunal territorial II contre la «Feuille d'Avis de Neuchâtel», pour avoir publié, le 14 avril dernier, un article intitulé «Deux méthodes» et qui montrait en fâcheuse posture un officier qui, chargé de distribuer des sous-vêtements aux soldats, aurait dit: «Avancez, les pauvres!»

L'opinion de Wells sur la guerre moderne

Le célèbre écrivain socialiste H.-G. Wells adresse au «Times» une lettre, où il donne son opinion sur le caractère de la guerre. L'auteur de la «Guerre des Mondes», dont l'imagination a souvent devancé les événements, insiste sur la manière scientifique des opérations. «La guerre d'aujourd'hui, dit-il, ne se fait pas dans des conditions permanentes. C'est ce qui la différentie de la guerre d'autrefois. Il faut sans cesse produire les instruments matériels de la guerre, et autant que possible produire des instruments nouveaux. Une condition essentielle de la victoire est de faire l'emploi le plus vigoureux des connaissances scientifiques en ce qui concerne le matériel.»

De bonne humeur

Vous connaissez le bon radical neuchâtelois qui mit son nom au bas de la Convention du Gothard, convention que vota à Berne le parti radical parce que la F. O. I. H. avait emprunté de l'argent à M. Bethmann-Holweg, le cousin de...!

M. Robert Comtesse, puisqu'il faut l'appeler par ce nom qui fait tressaillir d'orgueil les derniers vrais radicaux de mon pays, est de nouveau sur la sellette et, ma foi, il y est à peu près aussi à l'aise que Max Linder perdant sa culotte en dansant (voir au Cinema!)

Vendredi dernier, M. Secrétan a mis les pieds dans le plat et a appelé fagot un fagot en parlant de manœuvre électorale à propos de la «promesse Comtesse». Parbleu, personne n'a combattu la proposition de légaliser les avantages bien mérités des cheminots. Ce n'est pas de ça qu'il s'agissait, mais bien d'une petite manœuvre comme on s'en permettait à Berne quand le grrrand parti s'y sentait bien chez lui, avant 1911!

Coquin de sort, on croyait la manœuvre couverte par la prescription et tout d'un coup: zoum! l'affaire éclate et M. Comtesse est accusé... d'incorrection politique. Dame, ses petits poulets ont dû tressauter en leur cimetière! Tiens! Tiens! Tiens! Holà! Hé. M. Comtesse expliquez-vous donc!

C'est que M. Schulthess ne le couvrit pas généreusement; il avoua la faute et se contenta de plaider sans grande conviction, je vous le jure, quelques circonstances atténuantes.

Suisse, dans le National Suisse, *grande dépêche privée. M. Comtesse n'a pas agi par lui-même, mais suivant les instruction du Conseil fédéral.*

Çà, c'était le pavé de l'ours tombant sur le nez des Forrer et Muller, collègues d'alors du grand chef radical neuchâtelois. C'était toute la smala radicale éclaboussée. — Aïe!

Lundi, M. Schulthess piqué au vif, riposte en plein parlement:

— M. Comtesse n'avait point reçu d'instruction du Conseil Fédéral. Les procès-verbaux n'en portent pas trace. Il ne fut jamais question de cette affaire.

Oh! oh! décidément la F. O. I. H. est vendue! C'est dégoûtant.

Mardi, nouvelle dépêche: Plusieurs membres du Conseil Fédéral étaient absents, MM. Muller, Forrer (deux qui vivent encore). M. Comtesse consulta les autres (ceux qui sont morts maintenant) par circulaire. Il fut approuvé et M. Comtesse approuva cet autre fétiche radical, le brasseur d'affaires ferroviaires, M. Hirter, qui lui avait déjà fait une déclaration formelle aux employés. Après cet ordre radical ne trouvez-vous pas qu'il est temps de congédier cette sacrée commune socialiste et la F. O. I. H. ?

LYSIS.

La bataille des Flandres

Toutes les nouvelles de source hollandaise confirment les préparatifs d'un nouvel et puissant effort des Allemands en Flandre. Le correspondant du «Daily Mail» à Rotterdam précise que d'après les renseignements reçus sur la préparation des Allemands à une grande bataille dans les Flandres, Gand et Bruges sont bondées d'infanterie, qui comprend presque en totalité des troupes fraîches arrivées vendredi et samedi.

Deux mille cavaliers frais sont arrivés à Mœrkerke, à l'est de Bruges. Plus de quatre mille cavaliers à Meldeghem, Stroobrugge et Sainte-Marguerite, à l'est de Bruges. Des corps importants de troupes fraîches ont été envoyés vers l'Yser.

Dix-sept mille hommes d'anciennes troupes qui revenaient des tranchées de l'Yser présentaient un spectacle pitoyable. Très fatigués, les soldats se plaignaient d'avoir subi de grosses pertes.

Sur l'ordre de leurs chefs, ils avaient relevé le collet de leurs manteaux pour que les agents des alliés ne pussent voir les numéros des régiments.

Ces troupes ont été expédiées dans la direction de l'est.

Le correspondant du «Morning Post» signale une progression des troupes belges au nord et au nord-est de Nieuport, où les Allemands ont dû amener d'importants renforts, les pertes qu'ils y subirent étant très lourdes.

Aux Chambres fédérales

Conseil national

Séance du jeudi 17 juin, à 9 h. du matin

Gestion (suite)

Département des finances

M. Cailler (Fribourg), rapporteur, constate certaines ressemblances, au point de vue du taux de l'intérêt, entre la période de 1870 et celle que nous traversons actuellement. Au point de vue des emprunts, le Conseil fédéral a agi avec prudence; il a également bien fait d'émettre des obligations de 100 fr., ce qui favorise la petite épargne. La commission relève la mauvaise qualité des bons de caisse, que l'on a d'ailleurs remplacés. Elle verrait avec plaisir le maintien, à l'avenir, des coupures de 5 et de 10 fr. qui rendent de grands services. Elle estime qu'il ne serait pas nécessaire, en temps de crise, de maintenir la réserve métallique de la Banque nationale à un taux aussi élevé qu'en temps de paix.

La commission critique la fameuse circulaire de la Banque nationale, recommandant aux Banques cantonales de limiter les prélèvements, ce qui a eu des conséquences fâcheuses obligeant la Banque nationale à revenir en arrière par une circulaire annulant la première.

E.-P. Graber. — A propos des quelques remarques du rapport de gestion concernant l'indemnité en faveur des fabricants d'absinthe, vous me permettrez d'émettre quelques idées. Comme on parle de nouveaux monopoles et comme il pourrait être de nouveau question d'indemnités, il faudrait profiter des expériences faites avec l'interdiction de l'absinthe.

Tout d'abord la loi a été bien sévère, bien dure avec ceux qui étaient peut-être les plus intéressants des lésés: les journaliers et journalières. On leur a attribué une somme fixe de 15,000 francs, soit 135 francs environ en moyenne. Tandis qu'on était ainsi dur envers les petits on s'est montré larges envers ceux qui étaient fortunés: les fabricants. Mais enfin nous devons nous incliner; la loi était votée. Cependant, pour une autre fois, je voudrais conseiller un procédé plus simple. On a nommé une commission qui a eu une besogne ardue, compliquée, désagréable. Et le résultat? C'est qu'entre les gains admis et les déclarations de gain pour l'impôt il y a un écart très sensible. Je prends un exemple concret. Une fabrique fournissait 1255 hl. d'absinthe par an et faisait un bénéfice de 13 fr. 66 cent. par hectolitre. La fabrication de l'absinthe représentait le 54% de ses affaires générales. Ce 54%, représentant un bénéfice de 17,000 francs environ, on peut évaluer son bénéfice total à 30,000 francs. Or, en 1909, elle déclarait pour l'impôt un gain de 91507 francs.

Le moyen que je préconise consisterait à simplement consulter les registres d'impôt. L'intéressé ne saurait se plaindre puisqu'il a fait lui-même sa déclaration, et le procédé aurait l'avantage d'être très simple et très rapide.

A-t-on appliqué la loi aussi strictement que M. Decoppet le réclamait hier à propos du dragon Gaillet? Pour les terrains, la loi accorde une indemnité basée sur l'expertise de 1908. Or quand il fallut l'appliquer il y eut une foule de réclamations. Comment a-t-on fait pour s'en sortir? Ce fut cernement difficile si on tient compte d'un fait que je vais vous conter brièvement.

Sur la liste remise au comité de défense par un conseiller national du pays, que je ne nommerai pas, il y avait un champ de 3000 mètres carrés. Le propriétaire, un abstinent, eut des scrupules et avisa qu'il refusait l'indemnité et en faisait cadeau à l'Hôpital de Couvet. Cela donna l'éveil. On enquêta. On finit par savoir que le fermier, un ancien gendarme, avait déclaré cette culture, qu'un négociant du village avait fourni une pièce disant qu'il avait acheté l'herbe, mais que l'ancien fermier put affirmer qu'il ne restait pas un pied d'absinthe sur la propriété en question, et que son successeur lui avait offert 100 francs pour qu'il avoue le contraire. Et la commission? Un membre de notre conseil avait été chargé de constater les cultures. Accompagné de deux conseillers communaux, il fit un bout de chemin et sur leur invitation renonça à aller plus loin, et signa la déclaration! (Il y eut d'ailleurs poursuite et procès. Réd.).

Messieurs, cela me permet de conclure en conseillant, pour une autre fois, des procédés plus simples et plus pratiques, en

conseillant surtout de consulter les registres d'impôt.

Séance de relevée à 4 heures

On aborde la gestion du Département des chemins de fer.

M. Henri Calame (Neuchâtel) demande que les projets d'horaires soient soumis aux gouvernements cantonaux. En décembre, le chef du Département lui avait donné raison mais il faut croire qu'il est impuissant en face de l'administration militaire.

M. Calame explique le mécontentement des populations du pied du Jura pour la réduction particulièrement forte des express sur la ligne Neuchâtel-Olten.

M. Forrer, conseiller fédéral, répond à M. Calame que les chemins de fer sont placés sous l'administration militaire.

M. Calame se déclare non satisfait et espère que le directeur militaire des chemins de fer écoutera les vœux des populations.

DEUX PENSÉES

ou quelles leçons certains entendent tirer de la guerre

Un auteur dramatique de mérite, publie dans le «Gaulois» des «pensées» sur la guerre. Elles exaltent le patriotisme et les vertus de race dont la guerre à été l'occasion et c'est parfait — mais elles nous éclairent en même temps de la façon la plus nette sur les leçons inattendues que certains espèrent en pouvoir tirer. Je n'en citerai que deux qui sont singulièrement caractéristiques:

«Le tempérament combatif des Français »ne peut se passer indéfiniment de la guer»re étrangère: sans quoi ils dégorgent, dans »de basses querelles intestines, le trop-plein »souillé de cette ardeur belliqueuse.»

Voyez-vous cela? La guerre est bonne parce qu'elle nous libère de nos querelles intestines, et le tempérament des Français ne peut s'en passer indéfiniment?

Alors, le militarisme prussien n'a pas été criminel de nous y contraindre? Guillaume II a répondu au besoin instinctif de notre nature, de notre tempérament combatif? Dès lors, où donc est sa faute?

Ecrivit-on jamais quelque chose de plus pro-boche? («probochidien», devrais-je dire, tant ce monsieur se trompe!)

Mais voici qui est mieux encore parce que révélateur de désirs précis, sinon de certains projets:

«Un régime militaire aurait en France »les meilleurs résultats, parce qu'il serait »allégé par notre caractère national — dont »il serait lui-même le correctif; au lieu »qu'en Allemagne il arrive aux pires effets, »parce qu'il est aggravé par la servilité in»digène.»

Autrement dit: l'Allemagne crève de son militarisme, mais ce régime auquel elle doit d'avoir contre elle l'unanimité du monde civilisé, ce régime aurait en France «des meilleurs résultats»! L'essayer, c'est l'adopter!

On peut rire de pareilles affirmations. Mais que notre auteur ait pu songer à les formuler, cela ne laisse pas d'être inquiétant: et il faut tenir pour existante et sérieuse la maladie dont elles sont le symptôme.

Victor Snell.

L'assassinat de Jaurès

Raoul Villain, l'assassin de Jaurès, a adressé une demande de mise en liberté provisoire à M. Drioux, juge d'instruction.

Celui-ci a notifié cette demande à Mme Jean Jaurès, partie civile, en l'invitant en conformité de l'article 118 du Code d'instruction criminelle, à déposer ses observations écrites dans le délai de vingt-quatre heures.

La partie civile s'est bornée à observer que la responsabilité de la décision à intervenir incombait seulement au Parquet et à l'instruction, chargés de la poursuite de l'action publique.

Elle se refusa au surplus à envisager l'hypothèse de la mise en liberté d'un prévenu qui, de par ses aveux, est d'ores et déjà convaincu du crime d'assassinat, avec préméditation et guet-apens.

M. Drioux a rejeté la demande de mise en liberté provisoire.

En Belgique envahie

Le seizième rapport officiel de la Commission d'enquête

La légation de Belgique communique le 16e rapport de la commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre adressé à M. Carton de Wiart, ministre de la justice.

La commission d'enquête qui se propose de faire prochainement un rapport sur les attentats commis par les armées allemandes dans les provinces de Liége et du Limbourg, met sous les yeux du ministre deux relations des événements qui se sont passés, au moment de l'entrée des troupes ennemies en Belgique, dans la petite commune de Warsage, située au nord de la province de Liége. La première a pour auteur M. Fléchet, bourgmestre de Warsage, ancien membre de la Chambre des Représentants. Elle indique dans tous leurs détails les circonstances de l'arrestation de citoyens inoffensifs, suivie de l'abominable exécution de la plupart d'entre eux. La deuxième émane d'un notable de Warsage.

L'attitude des ouvriers belges

Des affiches ont été placardées dans tout le pays wallon, invitant les ouvriers à s'embaucher en Allemagne. Les tarifs promis sont les suivants: mineurs, de 7 à 10 marks par jour; fondeurs, de 4,50 à 5,80 marks; ouvriers d'aciéries, de 5 à 5,50; lamineurs. de 6 à 10; tourneurs, de 6 à 7; serruriers. de 4,80 à 6,20; pontonniers, *idem;* machinistes, de 5 à 5,50.

Il est à remarquer que ces salaires sont en général beaucoup plus élevés que ceux qui sont payés dans l'industrie belge, en période normale.

Une centaine d'ouvriers, poussés par la misère, sont partis. C'est peu, après l'active campagne faite par les Allemands.

A la poste centrale de Bruxelles, 182 postiers sont au service de l'administration allemande. Plus de 800 ont refusé de reprendre le travail bien que, depuis le mois de janvier, ils n'aient plus rien reçu du gouvernement belge.

Les postes et le trafic postal

Les Postes impériales de Berlin annoncent que, malgré l'intérêt qu'a l'Allemagne à avoir des relations postales intenses avec la Belgique, elles se voient obligées d'interrompre pour un temps les envois de colis, le réseau des chemins de fer belges étant actuellement trop encombré.

L'assistance aux Belges

On lit dans le rapport que vient de présenter la Société internationale de secours aux Belges que, de novembre à avril, ont été distribués à la population: 2,000,000 de quintaux métriques de froment; 1,300,000 quintaux de farine; 110,000 quintaux de riz; 210,000 quintaux de légumes secs; 33,000 quintaux de viande et de lard; 418,000 quintaux de maïs; 80,000 quintaux de pommes de terre; 26,000 quintaux d'aliments divers. En outre, un grand nombre de vêtements et de meubles ont été répartis. La valeur totale des vivres distribués s'élève à 120 millions de marks. On évalue à 7 millions le nombre d'habitants demeurés en Belgique, dont 1 million 400,000 complètement sans ressources.

Complications albanaises

Le «Giornale d'Italia» est informé de Scutari que les Monténégrins, pour défendre le libre passage de leurs ravitaillements sur le sol albanais, ont occupé la position de San Nicola au débouché de la Bojana en se fortifiant à Aboti. Ils ont ensuite occupé le petit et le grand Taraboch, qu'ils ont fortifié avec des canons. Ils ont aussi occupé Krasnic et successivement Selze et Clementi. On affirme qu'ils continuent à avancer vers Sciala, tandis que d'autres contingents se sont joints aux détachements serbes qui se trouvent à Mgeto, au confluent des deux Drin.

L'action complexe des Monténégrins en Albanie est dirigée par les généraux Jurovic et Gurascovic.

Très alarmée par la menace du Montenegro, qui pourrait occuper Scutari d'un moment à l'autre, la population albanaise s'est adressée au consul italien, demandant la protection de l'Italie. C'est aux démarches de ce consul que l'on devrait la non occupation de Scutari.

Le correspondant du «Giornale d'Italia» ajoute:

«Les agents autrichiens poussent les Albanais à la résistance dans le but de précipiter les événements.

«La nouvelle est arrivée à Scutari que les Grecs profitent du moment actuel pour s'emparer de l'Albanie méridionale et centrale. Ils auraient déjà occupé Gramse, entre El Bassan et Berat, ce qui fournit aux agents autrichiens le prétexte d'insinuer que la Grèce veut empêcher toute marche en avant en Albanie.

«En présence du grave danger, les Albanais demandent maintenant l'occupation par l'Italie de Medua, d'Alessio et de Scutari pour rétablir l'ordre et prévenir le coup de main des Monténégrins.»

Echos de la guerre

La cherté de la vie à Vienne

Une personne de toute confiance fait part des renseignements suivants au «Journal de Genève»:

«Ayant reçu des nouvelles directes de Vienne (la lettre est restée 22 jours en route), j'y trouve des indications qui vous intéresseront sans doute. On me dit, entre autres, que la viande, qui ne se vend qu'une fois par semaine, coûte cinq couronnes le kilo, la farine deux couronnes le kilo et celle-ci ne peut, comme tout le reste, être obtenue que par petites quantités. D'ailleurs, pour recevoir la moindre des choses, il faut patienter des heures et presque se battre. Ce sont de bons patriotes viennois qui me l'écrivent et qui ne l'avoueraient pas si ce n'était vrai. Je vous en fais part, parce que je vois dans les journaux autrichiens qu'on prétend avoir des vivres en quantité. On a pris pour l'armée des jeunes gens de la famille de mes amis, lesquels n'avaient jamais fait de service et dont l'un a une maladie de cœur et l'autre est poitrinaire.

«J'aimais bien l'Autriche autrefois, mais depuis qu'elle s'est montrée si injuste envers la Serbie, je n'ai plus de sympathies et pourtant j'ai passé à Vienne de bien jolis mois.»

Les cartes de bière

D'après le «Vorwaerts», de Berlin, le docteur Holitscheff vient de proposer de créer des cartes de bière, afin de réglementer la consommation.

Berlin va être obligé de limiter sa consommation de bière. Les brasseries ne sont autorisées à livrer que le 60 p. 100 de ce qu'elles vendaient avant la guerre. Quoique un grand nombre de cafés soient fermés à cause du départ du propriétaire et de l'interdiction de danser, ce chiffre de consommation ne sera pas suffisant.

Pas de seconde campagne d'hiver!

Le «Matin» annonce que le président du conseil, M. Viviani, répondant à une question posée par un député socialiste au sein d'une commission parlementaire, a déclaré que la France n'a, pour l'instant, aucun motif de se préparer à une seconde campagne d'hiver; car elle espère, avec le concours de toutes les forces réunies, pouvoir terminer la guerre avant la fin de l'année.

«Elle était Boche, je l'ai tuée»

Un ingénieur chimiste de Lyon, André Barbier, était marié à Marie Sedlmeier, d'origine allemande. Les lois l'avaient faite Française, mais elle était demeurée «Allemande» de cœur. Depuis la guerre, le ménage vivait dans un état perpétuel de discorde. Elle soutenait les siens avec une ténacité qui se doublait de l'insolence.

L'autre nuit, du haut du balcon de la villa habitée par le couple, chemin de Cusset, Mme Barbier accablait son mari de quolibets. Ce dernier, saisissant un revolver, la tua d'une balle au front; puis il alla se constituer prisonnier.

— Elle était Boche jusque dans les moelles, dit-il, je l'ai tuée!

(Il sera intéressant d'apprendre si les tribunaux condamneront ce criminel. Réd.)

NOUVELLES SUISSES

La santé des troupes. — L'état sanitaire de l'armée peut toujours être considéré comme excellent en général.

Les maladies infectieuses suivantes ont été annoncées: scarlatine 1 cas. rougeole 6 cas, oreillons 5 cas, méningite cérébro-spinale 2 cas.

Neuf décès ont été annoncés, savoir: 1 par rupture de cœur, 1 par tuberculose pulmonaire, 1 par néphrite, 1 par appendicite, 3 par accident (noyade au bain, déchirure du foie par coup de pied de cheval, blessure par explosion), 1 par suicide et 1 dont la cause n'est pas encore connue.

Le Médecin d'armée.

JURA BERNOIS

SAINT-IMIER. — *Conseil municipal.* — Séance du 15 juin 1915. Par lettre du 11 courant, M. le notaire Jeanguenin confirme sa démission comme président des Conseils de prud'hommes. Cette démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus.

Le Conseil est invité à prendre part à l'inspection du Corps des sapeurs-pompiers qui aura lieu samedi 19 juin à 5 h. ¾ du soir.

Une réclamation sera adressée à l'Usine à gaz de St-Imier au sujet des interruptions qui se sont produites récemment dans la fourniture du gaz.

Une publication sera faite par le crieur public et le journal local pour rappeler aux propriétaires et aux agriculteurs que le travail de vidange ne peut avoir lieu dans le rayon local que par un temps pluvieux. Lorsque le temps est sec et chaud, ce travail n'est toléré que entre 10 heures du soir et 5 heures du matin. En juillet et août, ce travail de vidange est interdit de jour et de nuit (art. 52 du règlement de police). Les conducteurs de vidanges ne peuvent utiliser que des véhicules hermétiquement fermés (art. 53 du règlement).

A la demande de la Commission des Services industriels, les tarifs revisés pour l'abonnement à l'eau et à l'électricité seront appliqués avec effet rétroactif pour l'eau dès le 1er janvier et pour l'électricité dès le 1er avril écoulés.

FEUILLETON DE «LA SENTINELLE» — 100

BAISER DE MORT

par

Georges MALDAGUE

(Suite)

Fernande adorait cette catégorie de gens plus ou moins chevelus qui, en général, sont de joyeux viveurs.

Quelles que fussent ses intentions, il lui serait agréable de causer avec lui.

Lorsque Romain Fabre frappa à la porte indiquée, la voix claire de la modiste lui répondit de suite:

— Entrez.

Il tourna la clef dans la serrure et obéit à l'invitation.

A peine le nécessaire, dans cette chambrette, mais tout de même un air de gaîté, de coquetterie, quelques fleurs par-ci, un chiffon par-là, du blanc ou du rose au lit; bref, une cage où l'oiseau devait chanter souvent.

— Mademoiselle, dit l'artiste en saluant, profondément.

— Monsieur, répondit Fernande qui, étendue dans son unique fauteuil, ne bougea pas, mais accueillit le visiteur le sourire aux lèvres.

Celui-ci repoussa la porte.

— Pardonnez-moi une liberté que vous ne devez point comprendre, fit-il en s'inclinant encore, je vous aurai bientôt expliqué...

— Asseyez-vous d'abord, interrompit-elle, quand on a grimpé à mon pigeonnier, on a besoin de souffler... Je vous en prie, asseyez-vous.

Sans se déranger autrement, elle poussait vers lui une chaise qui se trouvait à sa portée.

Il se trouva assis près d'elle, qui le regardait toujours en riant.

La désinvolture de cette fille, son accent libre et provocant, quelque affriolante qu'elle fût, eût éloigné d'elle le jeune homme, que ce genre de femme n'avait point jusqu'alors attiré, si ses beaux yeux ne l'avaient d'abord charmé.

Il ne pensait guère, pour le quart d'heure, à sacrifier à l'amour, et les façons de Mlle Pernier suivaient ses désirs.

— Je suis peintre, vous le savez, n'est-ce pas? commença-t-il, à peine intallé et sur un ton très naturel.

— Je le sais, dit Fernande.

— Je vous ai aperçue dans la rue et j'ai été frappé de votre beauté.

— Oh! vous allez me faire rougir.

— De la perfection de vos formes...

— Je vous dis que vous me ferez piquer un fard... Je le sens qui monte.

— Je suis sincère.

— Et si c'était du rembourrage? s'écria-t-elle en éclatant de rire.

— Permettez-moi de ne point le croire.

— Ne vous y fiez pas.

— Il y a longtemps que je cherche une jeune femme comme vous...

— Pourquoi faire?

— Pour une «Vérité» que je voudrais exposer au Salon annuel.

— Dans le simple appareil?

— Parfaitement.

— Et il y a si longtemps que ça que vous la cherchez?

— Mais oui.

— Vous paraissez bien jeune, cependant, pour un jeune homme qui cherche depuis si longtemps un chef-d'œuvre.

— J'ai vingt-cinq ans, mademoiselle.

— On ne vous les donnerait pas.

— Je n'ai pas voulu tenter l'aventure avant d'avoir trouvé ce modèle.

— Et vous croyez y être arrivé?

— Cela dépend de vous.

La modiste essaya de se composer un visage grave:

— Vraiment, monsieur, vous me prenez pour ce que je ne suis pas.

— Pardon... Je vous prends pour une femme qui mérite les honneurs d'une médaille.

— Monsieur, une honnête femme ne sait pas ce que c'est que les paravents de vos ateliers.

— Vous voyez bien que si, puisque vous le savez.

Elle partit encore d'un éclat de rire.

— Ah! vous êtes trop drôle!... C'est singulier combien j'aime les gens d'esprit.

— Parce que vous en avez vous-même.

— Il m'en viendrait peut-être forcément à votre contact.

— Echange de politesses, fit Romain Fabre, riant aussi.

— Nous n'en sortirons point tout à l'heure, si nous n'en sortons pas tout de suite, dit-elle avec un sérieux relatif; causons raison. Je vous avouerai que je croyais tous les artistes des originaux, mais pas encore autant que ça!...

— Comment! autant que ça!

— Voyons, une telle offre de but en blanc, à quelqu'un qu'on ne connaît point!

— C'est une manière comme une autre de lier connaissance.

— Elle est singulière... ainsi, vous m'avez entrevue quelquefois?

— C'est-à-dire que je vous ai vue très fréquemment.

— Où donc?

— Dans la rue, je vous ai suivie, je vous ai attendue pour vous suivre encore.

— Eh bien! je ne m'en suis pas doutée.

— Cela ne m'étonne pas; vous êtes habituée à être escortée; j'ai passé dans le nombre des inaperçus.

— Ça ne vous formalise point?

— J'ai bon caractère... Quoique j'avoue qu'il m'eût été plus agréable de penser que vous aviez daigné abaisser un regard sur moi.

— Et vous voudriez qu'avec ces belles dispositions, je vous serve de modèle?

— Je vous jure qu'elles s'évanouiront dès que vous aurez consenti.

— Mais je ne consentirai de ma vie, mon cher monsieur.

— Pourquoi? demanda le peintre d'un air surpris.

— Quelle question!... Je vous répète que vous me prenez pour ce que je ne suis pas.

— Moi, mademoiselle, je me permets de vous dire que mon opinion est faite... Vous me vaudriez une médaille au Salon.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonnecie, phien Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL"

ST-IMIER. — *Pas content!* — Mes lignes de mardi au sujet de l'accident causé par un vélocipédiste ont eu le don de déplaire à M. Hil. Tant pis pour lui, mais voyons ce que j'ai dit:

Tout d'abord, «c'est de certains cyclistes surtout» que j'ai parlé; je n'entends donc pas la généralité et par là, je reconnais en même temps que la majeure partie d'entre eux sont assurément convenables.

Et plus loin, j'ai parlé «d'exploits de cyclistes mal élevés», mais je n'ai point prétendu pourtant qu'ils le sont tous.

Et ensuite, j'ai insisté sur le fait que les cyclistes ont «à veiller à la sécurité publique et non pas à la mettre en danger» et c'est ce qui déplaît à M. Hil, qui trouve qu'il est déjà assez difficile pour le cycliste de veiller à sa sécurité personnelle, sans s'occuper encore de celle du public. On peut différer d'avis sur ce point. G.

— *Parti socialiste.* — Le Comité du Parti ainsi que les membres de la fraction au *Conseil municipal et Général* sont convoqués *d'urgence* pour samedi à 5 heures, au local du Cercle ouvrier.

A l'ordre du jour: Secours militaires et interpellations aux Conseils général et municipal.

Tous doivent être présents.

— *Cercle ouvrier.* — Nous rappelons aux sociétaires de réserver bon accueil au percepteur qui passera à domicile ces prochains jours. Ceux qui préfèrent s'acquitter de leurs cotisations au local pourront le faire samedi soir.

CANTON DE NEUCHATEL

LE LOCLE

Jeunesse socialiste. — La Jeunesse socialiste de notre ville organise, pour dimanche, une course au Creux-du-Van. Tous les camarades, jeunes et vieux, qui désirent y participer sont priés de se rencontrer, ce soir, à 8 heures précises, devant le Cercle des travailleurs.

Jardins saccagés. — Les habitants du No 3 du Crêt Perrelet furent navrés, hier matin, de constater que leurs jardins ont été saccagés durant la nuit; tout n'a pas été bouleversé, mais certains carreaux de salades, de poireaux, d'oignons, etc, offrent un aspect lamentable.

Ces légumes, qui ont été arrachés, gisent ça et là sur les plates-bandes.

On ne sait quelle est la cause de cette mutilation, certains indices, certaines empreintes que l'on peut apercevoir permettent de faire bien des suppositions.

LA CHAUX-DE-FONDS

Conférence. — Notre camarade Jules Humbert-Droz, correspondant de « La Sentinelle » à Londres, en séjour en Suisse, parlera prochainement au Cercle ouvrier, des impressions reçues en Angleterre à propos de la guerre.

Seconde conférence Fuglister. — La réclame faite à M. Fuglister par dame Anastasie continue à produire ses effets: le Temple de l'Abeille regorgeait d'auditeurs hier soir, et c'est devant plus d'un millier de personnes que le conférencier a pu répéter la « Vérité sur Louvain ». Nous ne reviendrons pas sur la conférence elle-même dont nous avons déjà parlé. Ajoutons que M. Fuglister a déclaré hier soir que deux choses l'ont empêché de reculer devant les menaces et les calomnies dont il est l'objet: le devoir et l'honneur!

Les industries nouvelles. — M. Tourtier, de Paris, a fait hier des expériences à l'hôpital avec un appareil d'une grande ingéniosité dont il est l'inventeur, «l'équilibreur-freineur-Tourtier».

La bicyclette, on le sait, ne jouit d'un équilibre parfait qu'à condition d'être en mouvement. Elle s'accommode mal du ralenti. Il est cependant bien des cas où celui-ci s'impose. Il n'y a qu'une chose à faire; descendre de sa monture. M. Tourtier vient d'imaginer un autre moyen, fort pratique, qui permet au cycliste de rester tranquillement assis et immobile sur sa selle, en attendant le moment de repartir. Le même dispositif s'appiique aussi bien à la promenade, l'amateur de paysages qui veut jouir un moment d'un joli point de vue ou le fixer sur la plaque photographique, ou encore prendre un rapide croquis, n'a qu'à déclancher son équilibreur; la bicyclette est transformée en un siège immobile et parfaitement stable.

Le grand journal scientifique «La Nature» a consacré un article élogieux à cet appareil, qui se compose de deux tiges d'acier; chacune d'elles est fixée à l'une des branches du pont inférieur du cadre et peut pivoter; leur mouvement est commandé par une manette placée sur le guidon, à portée de la main et reliée à l'équilibreur par des fils d'acier.

L'appareil, léger, se monte facilement sur toute machine. Il semble devoir être particulièrement bien accueilli des débutants qui, grâce à lui, retrouveront, aisément et sans chute, l'équilibre. Quand la bicyclette est au repos, l'équilibreur rend encore des services, il constitue un support tout trouvé à la machine.

Dans les hôpitaux, l'équilibreur Tourtier peut aussi servir d'appareil, simple et pratique, de mécanothérapie pour les jambes.

Ce qui ajoute de l'intérêt à l'invention de M. Tourtier, c'est que son auteur se propose de faire confectionner son appareil à La Chaux-de-Fonds, ce qui apportera du travail à plus d'un ouvrier.

Finances communales. — Le Conseil communal vient d'adresser au Conseil général son rapport général sur la gestion et les comptes de l'exercice 1914.

En résumé, les comptes se présentent comme suit:

Dépenses	„	3.003.220,96
Recettes.	„	2.732.409,70
Excédent de dépenses .	fr.	270.811,26

Le budget prévoyait les sommes que voici:

Dépenses	fr.	2.977.652,45
Recettes.	„	2.827.138,10
soit un déficit de	fr.	150.514,35

Le dépassement de déficit est de 120,296 francs 91 cent.

Les dépenses en plus chiffrent par 25,568 francs 51 cent., les recettes en moins par fr. 94,728.40, sommes qui, additionnées, justifient le chiffre de fr. 120,296.91.

L'horaire du S.-C. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce paraissant en 4e page, relative aux trains du dimanche et du lundi sur le régional Saignelégier- La Chaux-de-Fonds.

Dons. — La Direction des Ecoles primaires a reçu avec la plus vive reconnaissance, pour les Colonies de vacances: 25 fr. des enfants de M. Georges Bloch; 425 fr. des magasins du Progrès, en faveur de la quatrième colonie. Merci!

Tribune libre

La Chaux-de-Fonds, le 17 juin 1915.

A la rédaction de «La Sentinelle»,
En Ville.

Messieurs,

Quoique n'ayant pas l'habitude de m'occuper des polémiques paraissant dans les journaux, je ne puis cependant pas laisser passer sans observation l'article paru dans votre numéro d'hier, lequel est à l'adresse de M. Jampen, chef aux marchandises, petite vitesse.

Pour tous ceux qui ont eu à traiter avec cet homme, il n'en est sûrement point qui pourraient dire du mal de lui; au contraire, s'il existe un homme calme, complaisant et poli avec tout le monde, et bien, c'est lui. Cela dit sans avoir de parti pris et sans vouloir le flatter (encore une chose qu'il n'aime pas).

Or, si malheureusement, il y a eu peut-être un différend entre cet *employé actif* qui se cache honteusement derrière l'anonymat «d'ex-employé» et un client quelconque et que ce différend tranché par le chef responsable n'ait pas tourné à l'avantage de ce plaignant, était-il nécessaire de recourir à un journal pour se venger? Non, certes, car dans tous les cas où des employés croiraient être lésés, ils ont droit de recours auprès du chef de gare et ensuite à la Direction absolument impartiale.

Je le répète, l'acte commis par votre correspondant n'est pas justifié et est blâmable et mensonger. Peut-être dans votre administration se trouvera-t-il des messieurs qui ont eu à traiter avec M. Emile Jampen, pour juger si ma protestation est fondée oui ou non. Naturellement comme dans tout et partout, il se trouve des brebis galeuses que personne ne peut contenter, à moins qu'on leur donne toujours raison et c'est précisément cette catégorie qui est la moins intéressante en matière de travail.

Veuillez agréer, etc.

Maurice POGET, Paix 85.

* * *

La Chaux-de-Fonds, le 16 juin 1915.

A la rédaction du journal la «Sentinelle».
En Ville.

Très surpris et indignés de l'article paru dans votre estimé journal du 16 juin, sous le chapitre «Tribune libre» et signé un ex-employé, nous nous permettons de faire observer à son auteur le non-fondé de son article et qu'il est dénué de toute vérité. S'il existe une gare aux marchandises P. V. où l'entente existe entre chef et employés, c'est à La Chaux-de-Fonds et nous jetons un défi à l'auteur qu'il puisse nous citer un cas où le galonné incriminé a cherché à rendre la vie amère à de pauvres diables et adressé à quiconque des vexations et des paroles malveillantes.

Il ne peut être question dans son article que de notre chef P. V., homme travailleur, de bonne foi et ne voulant que le bien et que règne la concorde entre lui et ses subordonnés, ce qu'attesteraient tous les employés, (à part l'ex.)

L'effet qu'il aurait voulu produire au moyen de pareils procédés n'aura fait que celui contraire, c'est-à-dire que l'estime qu'ont tous les employés à l'égard de notre chef, se manifestera encore davantage.

Les employés P. V.

Demandez partout les cigarettes
MARYLAND VAUTIER
H22090L Fabrication et combustion irréprochables 6921
Favorisez l'industrie nationale

LA GUERRE

La situation

Une nouvelle incursion particulièrement sanglante des zeppelins sur le littoral anglais.

Le même jour, un vapeur anglais était torpillé sur la route d'Arkhangel. Comme c'est la seule route par laquelle Anglais et Français puissent communiquer avec la Russie, les Allemands y ont embusqué leurs sous-marins. Les Dardanelles étant encore fermées, c'est par là-haut que devraient pouvoir pénétrer en Russie les projectiles dont l'armée russe a besoin.

Sur le front russe, l'effort des Austro-Allemands continue avec une opiniâtreté croissante. Il s'agit à tout prix de refouler les Russes sur toute la ligne derrière leurs frontières. Les Russes résistent pied à pied.

Les Italiens ont fait un bond en avant dans le Trentin. Celles de leurs troupes qui ont pénétré dans ce territoire par le côté est ont avancé par le défilé de Serravale et occupé Brentonico, qui est sur le flanc de la montagne à 693 mètres, c'est-à-dire peu au-dessus du fond de la vallée. Ils occupent également le mont Zugna Torta, qui est à cinq kilomètres ligne droite de Rovereto.

Un important combat, favorable aux Italiens, s'est livré sur la rive gauche de l'Isonzo, au nord de Tolmino, sur les flancs de ce Monte Nero dont le nom revient dès le début de la campagne dans les communiqués. Les Autrichiens s'y étaient retranchés fortement. Les alpins les ont surpris à l'aube, après une marche de nuit. Les Autrichiens ont perdu 315 prisonniers, dont 14 officiers.

FRONT FRANCO-ALLEMAND

Communiqué français

Importants progrès français dans les Vosges

Dans les Vosges, nos progrès au cours de la journée d'hier, nous ont rendus entièrement maîtres de la ligne des hauteurs dominant la vallée de la Fecht, au nord de Sieibruek et de Meizeral.

Au sud, nous avons gagné également du terrain entre les deux branches de la Haute-Fecht et sur les hauteurs séparant la vallée de la Fecht de celle de la Lauch.

Sur le reste du front, rien à ajouter au communiqué d'hier.

Communiqué allemand

Gains ici, pertes là

An nord de l'étang de Bellewaarde, les éléments de tranchées perdus avant-hier, ont été pour la plus grande partie reconquis. Hier, les Anglais et les Français ont continué leurs tentatives de rompre notre front. Au nord du canal de la Bassée, les Anglais ont été battus dans un corps à corps contre des troupes de Westphalie et de Saxe et contraints de se retirer précipitamment dans leurs positions.

Les Français ont dirigé continullement de nouvelles attaques contre le front à l'ouest de Liévin, jusqu'à Arras. Sur la hauteur de Lorette, une tranchée complètement détruite leur a été abandonnée.

Au sud de Souchez, ils ont réussi à prendre pied dans notre position, sur une étendue d'environ 600 mètres. Les combats continuent sur ce point.

Partout ailleurs, ils ont été repoussés et ont subi de sanglantes pertes.

Ces attaques opérées en dépensant une grande quantité de munitions et sans souci des très lourdes pertes éprouvées, se sont ainsi terminées de nouveau par une défaite des Français et des Anglais.

Les combats corps à corps, où nous avons été victorieux, sont une nouvelle preuve de la bravoure brillante et de la ténacité inébranlable de nos troupes.

Des attaques françaises près du Moulin-sous-Tousvents ont abouti au même échec. Nous avons fait prisonniers sur ce point cinq officiers et 300 hommes.

Dans les Vosges, la lutte s'est poursuivie hier encore avec violence entre les vallées de la Fecht et de la Lauch, mais elle s'est terminée vers le soir. Si l'on en exempte la perte d'un petit espace de terrain au nord-ouest de Metzeral, nous avons maintenu nos positions. Cent prisonniers sont tombés entre nos mains.

Le communiqué officiel français du 16 juin à 11 h. du soir prétend que la cathédrale de Reims a été bombardée au moyen d'obus incendiaires. Cette assertion est fausse; notre tir a été dirigé bien plutôt contre les casernes de l'est ainsi que contre les batteries du triangle des voies ferrées au nord de Reims ,qui avaient ouvert un feu violent contre nos positions.

LES DÉPÊCHES

L'offensive française s'accentue

PARIS, 17. — (Officiel). — Une grande activité a régné sur tout le front pendant ces deux dernières journées. Les combats au nord d'Arras depuis vingt-quatre heures ont été ininterrompus. Les actions d'infanterie ont été nombreuses et acharnées, l'action d'artillerie violente et continue.

Nous avons réalisé de sérieux progrès que presque tous nous avons maintenus, malgré les contre-attaques furieuses de l'ennemi, et certains progrès ont été sensiblement accentués aujourd'hui. C'est surtout dans la partie nord du secteur que nous avons progressé, en enlevant plusieurs lignes de tranchées des deux côtés de la route Aix-Noulette-Souchez.

Les Allemands tiennent encore dans le fond de Buval, ils y sont presque complètement entourés.

Nous avons avancé hier et aujourd'hui dans la direction au nord-ouest, au sud-est, à l'ouest et à l'est, de façon ininterrompue.

Plus au sud nous avons pris pied dans le château de Carteil, dont les fossés remplis d'eau servaient de base à la défense ennemie. Nous avons enlevé le cimetière de Souchez et gagné du terrain sur les pentes au sud-est de Souchez (cote 119).

Grâce à plusieurs assauts brillants, les résultats obtenus hier ont été élargis aujourd'hui. Au nord, à l'est et au sud de Neuville nous avons pris d'assaut la première ligne ennemie. Dans certains points de la seconde ligne, les unités engagées se battent à la baïonnette et à coups de grenades.

Sous le feu violent de l'artillerie, notre infanterie, après avoir attaqué avec une extrême énergie, très efficacement appuyée par le tir de près de 300,000 obus, a dû faire face dans la nuit de mercredi à jeudi à des contre-attaques violentes et répétées, menées par de gros effectifs. Ces contre-attaques ont été repoussées sur tout le front. Nous n'avons évacué qu'un petit bois conquis hier matin au sud de la cote 119 et que le feu de l'artillerie ennemie rendait intenable.

Les Allemands ont engagé onze divisions, qui subirent des pertes extrêmement élevées. De notre côté, nous avons éprouvé des pertes sérieuses. Le moral de nos troupes est parfait.

Le nombre des prisonniers faits par nous a dépassé 600, dont plus de 20 officiers.

Nos escadrilles ont bombardé efficacement les réserves allemandes à Givenchy et au bois de la Folie et dispersé des rassemblements en formation.

Le grave échec subi par l'ennemi dans ses contre-attaques à Quennevières est confirmé par le grand nombre de cadavres allemands trouvés devant nos tranchées.

A Reims, l'examen des points de chute des projectiles allemands a permis de constater que plus de 80 obus, dont plusieurs incendiaires, sont tombés sur la ville, plus particulièrement sur la cathédrale.

En Alsace, nos succès ont continué. Nous nous sommes emparés d'Altenhof (faubourg de Metzeral), puis de Steinbruck, et nous continuons à progresser sur les deux rives de la Fecht. Les Allemands incendient Metzeral. Nous avons fait 500 prisonniers, dont 10 officiers. Au matériel déjà mentionné, il faut ajouté trois lance-bombes, trois téléphones de campagne et des appareils pour la fabrication de gaz asphyxiants. Un avion ennemi a été abattu en Alsace. Les deux aviateurs allemands ont été tués.

L'attaque des Dardanelles

LE CAIRE, 18. — (Havas). — Un détachement, conduit par des officiers allemands, ayant attaqué nos tranchées, a été complètement décimé. 50 cadavres sont restés sur le terrain.

Une autre attaque contre les tranchées que nous avons conquises le 12, a subi le même sort. Nous avons trouvé 200 cadavres ennemis sur le lieu du combat.

Vapeurs coulés

LONDRES, 18. — (Havas). — Le vapeur anglais «Trafford» a été coulé par un sous-marin dans la mer d'Irlande. L'équipage a été sauvé.

LONDRES, 18. — Le vapeur anglais «Strathaim» a été coulé par un sous-marin allemand mardi soir, à 25 milles des îles Cilly. L'équipage comprenait 9 Anglais, et 24 Chinois. Seul, 1 Anglais et 10 Chinois ont été sauvés.

Le régime du sang en Belgique

MILAN, 18. — Le «Secolo» reçoit de son correspondant spécial à Londres le télégramme suivant:

Le «Central News» apprend de Gand qu'une terrible tragédie est survenue mardi passé à Malines. Des difficultés s'étant produites pendant une distribution de pain, un groupe de femmes fit une violente démonstration contre les Allemands. Bientôt toute la population prit part à la manifestation.

Les soldats réprimèrent l'agitation d'une manière terrible; ils tirèrent au hasard sur la foule, blessant ou tuant plus de 70 personnes. Immédiatement, Malines fut séparée du reste de la Belgique par une barrière de fils électriques à haute tension. La nouvelle des désordres a été apportée par des ouvriers sortis de la ville avant que le tumulte soit apaisé.

Le «Central News» dit qu'il tient cette information d'une personnalité très connue, qui se porte garante de son authenticité.

L'interdiction des conférences

BERNE, 18. — On assure, dans les milieux intéressés, que la nouvelle ordonnance du Conseil fédéral, relative aux mesures à prendre contre les contraventions aux dispositions sur la neutralité, contiendra, entre autres, un article interdisant, dans tout le territoire de la Confédération, toutes les conférences publiques sans exception qui se rapportent, d'une manière ou d'une autre, à l'un des pays belligérants. Comme on le sait, cette ordonnance, élaborée par le Département de justice et police, a déjà fait l'objet de nombreuses délibérations de la part du Conseil fédéral, et son adoption définitive ne saurait tarder.

Mise sur pied

BERNE, 18. — Est de nouveau mis sur pied à teneur de l'arrêté fédéral du 17 juin 1915:

Le bataillon de fusiliers 127 pour le lundi 28 juin, à Fribourg.

Cinéma
Palace

Dès ce soir au Nouveau Programme

EN FAMILLE

5 actes

Le célèbre roman d'**Hector Malot,** auteur de « Sans Famille »

Les Destructeurs de Rails
Drame du Far West. 7161

Le petit Tambour de France
Drame militaire.

POURQUOI
Nos Complets
ont tant de succès ?

Parce qu'ils sont tous de fabrication suisse et se distinguent par leur bonne qualité et leurs prix très modérés.

VOIR LES ÉTALAGES!
(5 Devantures) 7158

GRANDS MAGASINS RÉUNIS
CITÉ OUVRIÈRE & BELLE JARDINIÈRE
58, Rue Léopold-Robert, 58
LA CHAUX-DE-FONDS

Restaurant de la Promenade
Rue Pourtalès **NEUCHATEL** Rue Pourtalès
Alphonse ARNOULD, de La Chaux-de-Fonds

Dîners et **Soupers** par petites tables à prix fixe. — **Truites de rivières. — Vivier. — Vins fins et ordinaires. — Bières brune et blonde. — Fondue. Orchestre renommé, — Grande salle à manger au 1er étage. — Téléphone 6.23 —** 7157
Se recommande chaleureusement à ses amis et connaissances des Montagnes.

Charcuterie
Halles Centrales
Assortiment complet de
CHARCUTERIE fine de Berne
la meilleure la meilleure

Chaque jour
CERVELAS frais

Se recommande, 4948
Laiterie BRUNNER.

Société Coopérative de Consommation de Neuchâtel

Chiffre d'affaires en 1914
1,497,200 fr.
Réserve : **Fr. 134,099**
Capital : » **118,540**

Tous les bénéfices sont répartis aux acheteurs.

La Société est le régulateur incontesté aujourd'hui, des prix de tous les articles dont elle s'occupe. — On devient sociétaire sur une demande écrite, dont le formulaire est à la disposition dans tous nos magasins et au bureau, Sablons 19, et par la souscription d'une part du capital de Fr. 10 au moins. La finance d'entrée est de Fr. 5.— 5998
On est considéré comme sociétaire dès qu'un acompte de Fr. 2.— a été payé sur les Fr. 15.— ci-dessus.

Les coopérateurs conscients ne se servent que dans leur Société.

Avis aux Fumeurs
Liquidation d'excellents **CIGARES** aux anciens prix. Rabais par quantité. Les **Articles de fumeurs** seront soldés à très bas prix. — **Magasin rue Numa-Droz 89.** 7135

Plantages. **On sortirait des plantages cylindre, en bonne qualité. Pressant. — S'adresser au bureau du journal.** 7136

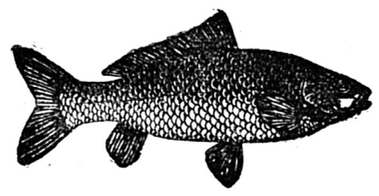

Il sera vendu **Samedi** sur la **Place du Marché :** 7156
Poissons du Lac
de Neuchâtel
Brêmes
à 50 ct. le demi-kilo.
BONDELLES
Ombres, Perches Vengerons
Se recommande chaleureusement,
Mme A. DANIEL
Téléphone **14.54.** Collège 52.

Mise à Ban

MM. **CHAPATTE FRÈRES,** mettent à ban, pendant toute la durée de l'exploitation des coupes de bois qu'ils font dans les forêts des **Ravières** (Locle), du **Crozot** (Locle), et des **Entre-deux-Monts** (Locle et La Sagne).
Ils ne se rendront pas responsables des accidents qui pourraient arriver et défense formelle est faite d'enlever du bois dans ces forêts.
Une surveillance rigoureuse sera exercée et les parents seront rendus responsables de leurs enfants.
Mise à ban autorisée.
La Ch.-de-Fonds, le 17 juin 1915.
Le Juge de Paix :
G. DUBOIS.

Mise à ban autorisée. 7159
Le Locle, le 16 juin 1915.
Pr le Juge de Paix :
Ch. CHABLOZ, not., assesseur.

A LOUER
pour de suite
Un logement de 2 pièces, cuisine et toutes dépendances, entièrement remis à neuf.

pour le 31 octobre 1915
Un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances.
Un sous-sol de 2 pièces, cuisine et dépendances.
Un pignon de 3 pièces, cuisine et dépendances.
Le tout situé dans le quartier de Bel-Air.
S'adresser à Mme veuve **M. Castioni,** rue de la Concorde 1. 7116

A vendre 1 poulailler, 6 poules et 1 coq l'égorne blanc, 8 poules et 20 lapins. — S'adresser Winkelried 77, 1er étage. 7030

Chemin de fer Saignelégier-La Chaux-de-Fonds
Mise en marche de nouveaux trains

Dès le dimanche 20 juin au dimanche 29 août 1915 inclusiv., **les trains 84 et 93 circuleront tous les dimanches,** conformément à l'horaire. Le premier part de La Chaux-de-Fonds à 9 h. 11 du matin et le second, de Saignelégier, à 8 h. 05 du soir.
Le train 84 sera en outre mis en marche tous les lundis jusqu'à fin août. 7164
Billets de dimanche

Enchères publiques

L'Administration de la **Faillite PERRET** fera vendre aux enchères publiques, **mardi 22 juin,** dès **9 h. du matin, Villa Perret, au Plan,** à **Neuchâtel,** les objets suivants :
A. Divers meubles : Piano, chaises, commode avec marbre, une armoire à glace, bureau de dame, un lavabo et objets divers dont le détail est supprimé.
B. 216 mouvements de montres (pièces ordinaires) 126 montres turques argent, 287 montres diverses, 1386 mouvements et boîtes de montres.
La vente a lieu au comptant en conformité des dispositions de la L. P.
L'Administrateur de la Faillite :
7150 **GUINAND, avocat.**

Plantons A vendre de beaux plantons de choux et choux-raves, chez **C. Huguenin, au Pied-de-Martel,** près Le Locle.
A la même adresse, on demande à acheter une **bicyclette** roue libre, en bon état, pour homme. 7144

Bonne occasion A vendre une motocyclette, force : 2 ½ chevaux, usagée, cédée à bas prix. Par la même occasion, à vendre un joli accordéon, très peu usagé. — S'adresser Café Wetzel, Paix 69. 7155

A vendre un petit berceau d'enfant, bois dur, avec paillasse. S'adresser rue Léopold-Robert 132, au 3me à gauche. 7124

A vendre une chaise d'enfant, transformable, fr. 5.—, et une poussette à 4 roues, fr. 7.—. S'adresser après 8 heures du soir, chez Mme Baud, Serre 61. 7121

Avis. Remontages de lits et canapés, etc., à prix très réduits pendant la guerre. — Travail soigné. — Se recommande, Fernand Beck, tapissier, rue Jaquet-Droz 13.

Perdu dans le quartier des fabriques, une bourse contenant 4 fr. 85. Prière de la remettre, contre récompense, rue du Parc 132, au 3me à droite. 7117

Perdu une alliance de dame, depuis la rue Ph.-Henri-Matthey 17 à la rue des Combettes 15, en traversant les prés. S'adr. chez M. Delachaux, Ph.-H.-Matthey 17. 7138

Cuirs

Beau choix pour cordonniers et amateurs, à la Maison **E. Schutz-Mathey, Rue du Parc 65** 6708

A louer une belle chambre non meublée, indépendante et au soleil. — S'adresser Parc 28, 3me étage. 7160

A louer de suite ou pour époque à convenir, appartement moderne, 3 chambres et dépendances, balcon, 1er étage ouest, rue Fritz-Courvoisier 46. Fr. 575. — S'adresser à M. H.-N. Jacot, rue Ph.-Hri-Matthey 4 (Bel-Air). 7149

A louer de suite un pignon de deux pièces, cuisine, alcôve, corridor et dépendances. Gaz installé. Prix, 25 fr. par mois. — S'adresser Charrière 57, au pignon. 7100

Boucherie-Charcuterie

avec appartement très bien situés sur passage très fréquenté, sont à remettre de suite ou époque à convenir
S'adresser Passage du Centre 5 (au café) La Chaux-de-Fonds. 6788

La Commune de La Chaux-de-Fonds

offre à louer pour le 31 octobre 1915, **Numa-Droz 19,** le rez-de-chaussée Est, 3 chambres, cuisine, dépendances, buanderie. Fr. 46.70 par mois.
S'adresser au bureau, Marché 18, tous les matins de 8 à midi. 7099

Occasions avantageuses

A vendre un très beau lit Lse XV, double face, deux places, tout complet, matelas crin moir, duvet édredon, Fr. **150.—**
1 superbe divan moquette prima, 3 places **85.—**
1 machine à coudre, dernier système à pied, coffret et tous les outils **110.—**
1 potager économique **50.—**
1 lababo noyer poli, avec beau marbre blanc et tiroirs **22.—**
1 riche buffet de service, noyer ciré et sculpté **210.—**
1 table à coulisse Henri II, noyer ciré, avec 2 allonges **55.—**
Tous ces meubles sont garantis neufs, et de fabrication soignée. 7146

Salle des Ventes
Rue St-Pierre 14

On demande **un jeune homme** pour aider à débiter le lait chaque matin en ville. 7162
S'adr. au bureau de *La Sentinelle.*

Etat-civil du Locle
Du 17 Juin 1915

Naissance. — André-Alfred, fils de Emile-Alfred Grâppi, boîtier et de Marte-Agathe née Othenin-Girard, Bernois.
Décès. — 1630. Faivre Charles-Louis, horloger, âgé de 75 ans, Neuchâtelois.
1631. Keller Alexandre, âgé de 78 ans, St-Gallois.

Mariages. — Sandoz Jules-Maurice, chauffeur, Neuchâtelois et Schumacher Marguerite-Eva, ménagère, Bernoise.
Balmer Jules-Alphonse, décolleteur, Neuchâtelois, et Christinat Berthe-Marie, ménagère, Vaudoise.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds
Du 17 Juin 1915

Naissance. — Ryter Georges-Alexandre, fils de Charles, employé C. F. F. et de Anna née Portmann, Bernois.

Mariage civil. — Frei Jules-Henri, commis, Soleurois, et Zumstein Fernande-Elmire, professeur de piano, Bernoise.

Ouvriers ! Abonnez-vous à LA SENTINELLE.

CE SOIR Au Programme # APOLLO **CE SOIR Au Programme**

GRANDE SŒUR
Drame Social en 4 parties.
Interprété par la célèbre artiste parisienne **Suzanne Grandais,** dont le sourire à conquis l'Univers.

A qui la Femme ?
Comédie-Vaudevile en 3 actes.
D'une gaîté extraordinaire, admirablement interprété par les incomparables artistes comédiens de la connue et renommée **Maison Eclair.**

Actualités

Les Garibaldiens en France
Vue superbement prise avec la suprême autorisation du gouvernement français.

Les Dardanelles
Le Blocus. Les combats. Les ruines. Le bombardement. Le naufrage de la colossale torpille allemande.
Vue excessivement véridique.

Léonce en lutte avec le rhumatisme
Comédie humoristique, interprétée par l'auteur, l'empereur des comiques.

Voilà **5 ans** bientôt que je présente des films à La Chaux-de-Fonds; les deux premiers du **nouveau programme** seront mes plus grands succès; ils amèneront **certainement** à l'Apollo une foule considérable, car mes clients savent que je ne les trompe jamais et que je tiens toujours plus que je promet. 7163
Joseph TACCHI.